

**L'industrie du cuivre au Québec (3)**

**Ainsi va le cuivre, ainsi va Chibougamau**

par Jacques FORGET  
 du bureau du Soleil

MONTREAL — Chibougamau est née du cuivre, à la toute fin des années '50, alors que quelques compagnies découvrirent presque en même temps des gisements de cuivre-or.

Aujourd'hui, Chibougamau vit toujours du cuivre. Les mines sont demeurées l'industrie de base qui décide de la vitalité de toute la région. Les petites compagnies d'antan, Consolidated Chibougamau Gold Fields, Yorcans Exploration Ltd, Chibougamau Venture Ltd, Opemiska Copper Mines (Québec) Ltd, ont cédé la place, par amalgamation le plus souvent, à trois géants: Campbell Chibougamau Ltd, la Division Opemiska de la Falconbridge Copper Ltd, et Patino Mines (Québec) Ltd, filiale canadienne du groupe minier Patino N.V. de Hollande.

Si 1974 a permis tous les espoirs, alors que le prix du métal rouge a grimpé jusqu'à \$1.40 sur le marché de Londres et que les producteurs canadiens écoulèrent leur cuivre à 85 cents la livre, 1975 a été l'année de la grande déception.

1.350 personnes sont actuellement inscrites à la recherche d'un emploi au centre local de la main-d'œuvre du Canada. "C'est un record", explique au SOLEIL le directeur du centre, M. Lionel Chiquette. "D'habitude, dans les gros mois, nous ne comptons que de 800 à 900 chômeurs. Heureusement, les choses se corrigent. Plusieurs ont réussi à se trouver du travail à la baie James dès le début et ici, la remontée du prix du cuivre commence déjà à se faire sentir. Patino devrait réembaucher prochainement 90 travailleurs et atteindre son effectif normal de 400 mineurs. La division Opemiska de Chapais, à quelques milles d'ici, de la Falconbridge Copper, emploie actuellement 625 travailleurs sur un effectif normal de 725; d'ici peu, la mine devrait fonctionner à plein."

La Campbell Chibougamau est fermée depuis un an

Pour Campbell Chibougamau Mines Ltd, la situation est critique! Une seule des quatre mines de la compagnie est en exploitation. Et encore, ce sont les cadres seulement qui y travaillent, extrayant 100 tonnes de minerai par jour.

Depuis le 5 mai '75, Campbell Chibougamau ne compte plus aucun salarié horaire. Incapable d'offrir un nouveau contrat de travail aux termes envisagés par les Métallos, "la mine" a préféré renvoyer ses hommes et fermer ses portes. En temps normal, ses quatre chantiers miniers emploient 466 mineurs.

Déjà, à la fin de '74, la "Main Mine" a dû fermer ses portes, faute de main-d'œuvre suffisante. Quelques mois plus tard, la mine Cedar Bay faisait de même. Du coup, les deux plus grosses exploitations de Campbell Chibougamau étaient paralysées.

Les 28 cadres de la compagnie continuent bien à miner le minerai de la mine Cedar Bay, mais bien plus par raison de principe que par raison d'économie. La mine ne peut tout de même pas renvoyer tous ses cadres. Il faut trouver à les employer, au moindre coût.

Comme les autres, les mineurs de la mine Henderson et du gisement à ciel ouvert Grandroy ont gagné les chantiers de la baie

James ou tout simplement trouvé de l'emploi chez Patino ou Falconbridge.

"Aux prix d'aujourd'hui, explique au SOLEIL l'ingénieur en chef Jean Rouvier, nos teneurs en cuivre et en or sont devenues marginales. Pour opérer de nouveau, il nous faudra un prix minimum de 70 cents la livre pour le cuivre et de \$150 l'once pour l'or. A moins de ça, Campbell Chibougamau n'est pas rentable.

"Les chantiers de la baie James nous ont porté un dur coup. Les mineurs voyaient pour la première fois l'occasion de gagner plus dans la construction que sous terre. Aujourd'hui, plusieurs sont insatisfaits et aimeraient bien revenir d'autant plus que leurs familles sont restées ici, à Chibougamau. Si les prix remontent encore, on pourra leur offrir de bons salaires; mais rien d'excitant, car nos teneurs sont faibles."

A la fin de l'exercice financier '75, les réserves de minerai des quatre mines de Campbell Chibougamau s'élevaient à 5.6 millions de tonnes de minerai prouvées titrant 1.66% en cuivre et 0.041% once d'or à la tonne et 4.7 millions de tonnes de minerai probables titrant 1.79% en cuivre et 0.05 once d'or à la tonne.

Au 31 décembre dernier, après six mois d'exercice financier, les pertes de Campbell Chibougamau se chiffraient à \$546,000, contre des pertes de \$996,000 pour la période comparable, sur des ventes de \$1.4 million contre \$8.4 millions pour le premier semestre de l'exercice '75.

Patino vient de mettre en production Les Mines Lemoine

Patino Mines (Québec) Ltée ne s'est jamais remis de la longue grève de cinq mois qui a paralysé ses opérations de la mi-novembre '74 à avril '75. A part Les Mines Lemoine, nouvelle filiale du groupe Patino N.V., qui viennent d'être mises en production au début de l'année, une seule des quatre mines de la compagnie, Copper Rand, est toujours en exploitation.

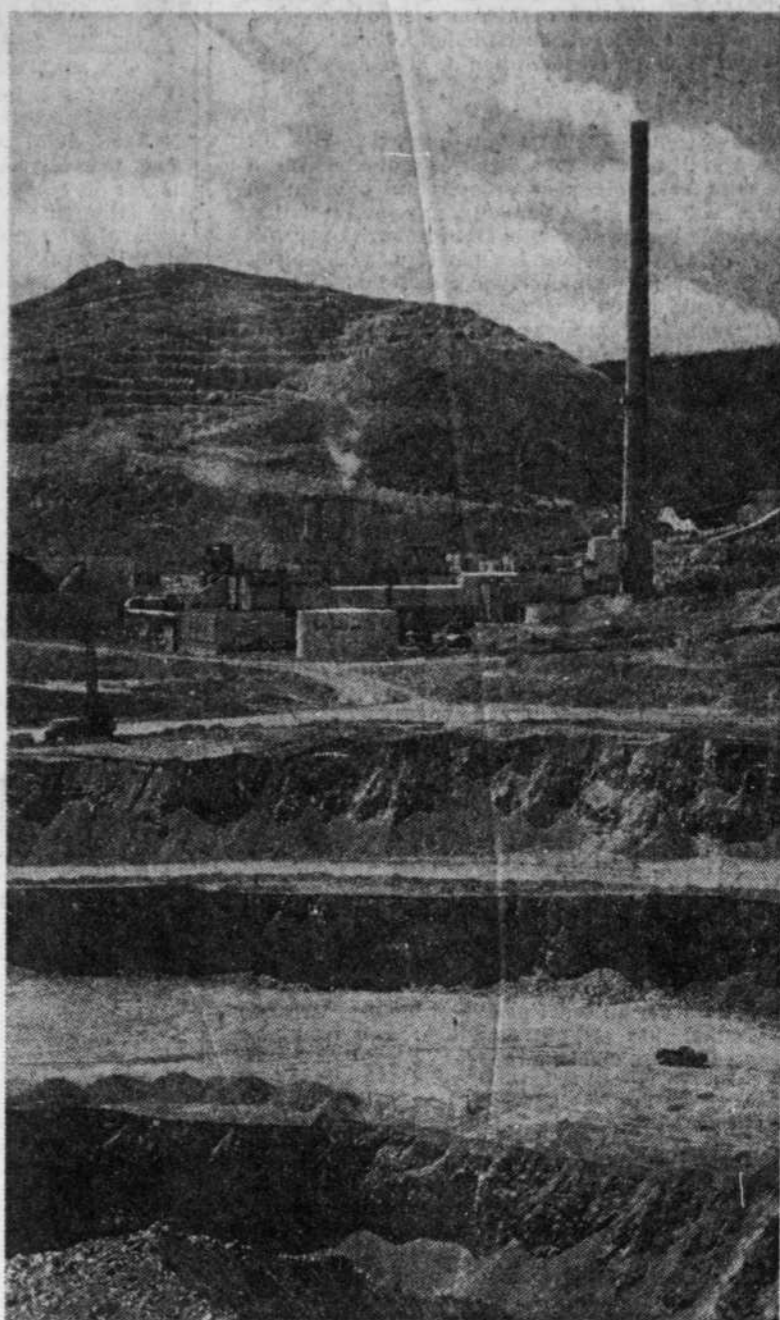
L'an dernier, les mines Copper Clift et Jaculet ont dû fermer; les gisements sont épuisés. Des mines de Patino à Chibougamau, il ne reste donc plus que la mine Copper Rand, mine principale où est situé le concentrateur, et la mine Portage Island.

Cette dernière est demeurée fermée depuis la grève. En début d'année, on a commencé le fonçage du puits vers le niveau des 3,050 pieds. Lorsque la Portage Island rouvrira, elle pourra reprendre ses 90 mineurs. Les réserves de la mine s'établissent à environ 1.5 million de tonnes de minerai titrant 1.42% en cuivre et 0.050 once d'or à la tonne.

La mine principale, Copper Rand (4.4 millions de tonnes titrant 1.87% en cuivre et 0.046 once d'or par tonne), a coupé sa production de près de la moitié. D'un niveau normal de 3,000 tonnes par jour, le concentrateur ne reçoit plus que 1,700 tonnes de minerai quotidiennement. La mine emploie tout de même 180 mineurs contre 280 en temps normal.

Heureusement, la mise en production des Mines Lemoine par Patino devrait procurer une centaine d'emplois permanents à la région de Chibougamau. Le gisement Lemoine recèle 625,000 tonnes de minerai titrant 10.85% en zinc, 4.5% en cuivre, 2.7 onces d'argent et 0.138 once d'or à la tonne.

Situées à 32 milles par route de Chibougamau, Les Mines Lemoine produisent déjà, bien que la construction du concentrateur n'était pas achevée à la mi-mars. A cette date, il tournait à raison de 250 tonnes par jour alors que sa capacité maximale est de 400 tonnes.



La mine principale de Patino à Chibougamau.

Falconbridge Copper Ltd est une filiale (50.2%) du puissant groupe minier Falconbridge Nickel, deuxième plus important producteur de nickel au pays et dans le monde. Ses ressources financières, plus importantes que celles de Campbell Chibougamau et de Patino N.V., lui ont permis de passer à travers la crise du cuivre sans grande coupure de production.

La teneur de la mine Springer-Sperry, 2.49% en cuivre sur 5,135,000 tonnes de minerai, dépasse largement les teneurs des autres cuprifères du bassin de Chibougamau. L'autre mine de la Division Opemiska, la mine Cooke, a une teneur de 1.46% en cuivre, mais une excel-

lente teneur en or, 0.30 once d'or à la tonne.

Au cours de l'exercice financier '75, les revenus de la vente du minerai ont substantiellement baissé, chutant de \$23.9 millions en '74 à \$15.96 millions. Des travaux de développement et d'exploration de \$613,000 et des pertes sur investissements de \$833,000 ont laissé une perte d'exploitation de \$1,089,000 contre des profits de \$9,447,000 en '74.

Nul doute que pour la Division Opemiska comme pour la Campbell Chibougamau et la Patino, 1976 sera l'année de la reprise. Chibougamau recommencera alors à vivre pleinement.

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation étudie actuellement la situation des prix dans le domaine du cuivre, en prévision d'une demande des producteurs canadiens, qui tiendraient à imiter les compagnies américaines en haussant de quatre cents la livre le prix du cuivre.

Cette hausse de prix des producteurs canadiens serait la seconde en trois semaines. Pourtant, les guides de contrôle défendent généralement aux compagnies d'augmenter les prix domestiques plus souvent que tous les 90 jours.

Les compagnies minières ont vu s'affaïsser le prix du cuivre sur le marché mondial jusqu'à 55 cents.

Le cycle du cuivre et les impressionnants chantiers de la baie James ont enivré les mineurs de Chibougamau: leurs conditions de travail, pécuniaires surtout, ne les satisfaisaient plus. Chibougamau en pâtissait. De la mi-novembre '74 à avril '75, les quelque 400 mineurs de Patino font la grève. Celle-ci à peine réglée, c'est au tour de Campbell Chibougamau de fermer ses portes.

**L'agence américaine Moody's attribue la cote "A" à Québec pour son crédit**

Les contribuables de la ville de Québec apprendront sans doute avec plaisir que le crédit de leur municipalité a atteint un haut niveau d'excellence sur les marchés financiers à l'étranger, comme en témoigne la réévaluation que vient d'en faire l'agence américaine de services financiers Moody's.

En effet, cette agence a annoncé qu'elle accordait à la ville de Québec la cote "A" pour les titres émis sur le marché américain, lui faisant ainsi gravir un échelon important. Auparavant, Québec était coté "Baa" après de cette importante institution.

Moody's, qui examine minutieusement la situation des emprun-

émission d'obligations sur le marché new yorkais d'ici la fin de l'année.

La réévaluation de la cote de crédit ouvre, semble-t-il, un plus grand marché aux titres de la ville de Québec, en ce sens que certaines institutions qui s'abstenaient d'investir dans les titres de catégorie Baa pourraient bien se porter acquéreurs des obligations de la ville de Québec qui jouissent maintenant d'une meilleure classification. En d'autres termes, Québec pourra accroître notablement le montant de ses emprunts sur le marché américain si les circonstances l'exigent.

d'intérêts pourraient atteindre annuellement la somme de \$50,000. Pour toute la durée de l'emprunt, 20 ans dans le cas présent, l'épargne globale serait de l'ordre de \$1 million. Cela ne tient pas compte des bénéfices additionnels qui pourraient résulter si l'emprunt est lancé à un moment où le dollar canadien commande une prime par rapport au dollar américain.

On sait que le produit des émissions vendues aux Etats-Unis est converti en dollars canadiens. Cet avantage peut cependant être amoindri, sinon éliminé, si le taux du change fluctue vivement en sens contraire, c'est-à-dire si le dollar canadien se transige avec un gros escompte par rapport à la devise USA au moment du remboursement de l'emprunt. Certains emprunteurs se créent cependant des réserves pour atténuer l'impact d'un brusque changement dans les taux du change.

**Facteurs positifs**

L'agence Moody's a précisé que la réévaluation de la cote de crédit de la ville de Québec s'appuie principalement sur les facteurs suivants: une situation financière généralement favorable, et une grande stabilité économique.

Rappelons que l'agence Moody's a conservé récemment à la métropole la cote A pour son crédit malgré le fardeau financier des Jeux olympiques. Une dégradation de la cote pour la ville de Montréal aurait signifié un élargissement de l'écart avec Toronto qui jouit actuellement de la cote Aa, un palier immédiatement supérieur où on retrouve également l'Hydro-

Québec. En tête de la liste, avec un triple A (Aaa) on remarque les titres du Trésor américain, ceux du gouvernement canadien, les émissions de l'Ontario, etc.

La cote Aaa est attribuée aux obligations que l'agence Moody's considère comme étant de la plus haute qualité, en ce sens qu'elles comportent le moins de risques pour les investisseurs.

Les obligations auxquelles on a attribué la cote Aa sont également des titres de haute qualité, bien qu'elles puissent représenter à long terme un risque un peu plus grand pour les investisseurs.

Les obligations de la catégorie A possèdent plusieurs caractéristiques favorables et sont considérées comme des valeurs de choix dans leur propre secteur. Les facteurs qui assurent la garantie du capital et des intérêts sont jugés adéquats, mais dans certains cas, certains éléments pourraient contribuer à un état de dégradation.

Il y a ensuite les obligations classifiées Baa qui offrent une certaine protection à l'investisseur tout en étant considérées comme un placement quelque peu spéculatif.

Quant aux obligations de la classe Ba, elles sont jugées d'un caractère plus spéculatif. Souvent, la garantie en ce qui concerne le paiement du principal et des intérêts laisse à désirer, surtout en temps de dépression.

Les obligations classifiées B n'offrent pas les caractéristiques d'un placement désirable. Quant aux obligations des classes Caa, Ca et C, elles ne sont guère recommandables.

**Le système de réglementation des télécommunications se détériore, selon de Grandpré**

Selon M. A.J. de Grandpré, président de Bell Canada, le système de réglementation des télécommunications "commence à donner des signes de détérioration".

Prenant la parole devant la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés, qui tenait une audience publique à Montréal, M. de Grandpré a déclaré que, dans certains cas, "on s'est servi des mécanismes de réglementation pour s'assurer des avantages d'ordre politique ou personnel ou encore pour faire de l'activisme professionnel. De tels agissements n'ont pas leur place devant un organisme de réglementation. La réglementation existe dans l'intérêt du public et non au profit de quelques-uns."

M. de Grandpré a ajouté que "seules les questions de droit ou de juridiction devraient faire l'objet d'appels devant les tribunaux. Le pouvoir exécutif — que ce soit au niveau des ministères ou du Cabinet — ne devrait pas intervenir pour substituer son jugement à celui de l'organisme de réglementation, sauf dans des circonstances exceptionnelles, et jamais par opportunisme politique."

M. de Grandpré a par ailleurs tenté de détruire le mythe qui identifie l'entreprise réglementée au géant Goliath et l'abonné au petit David.

"Aujourd'hui, a-t-il dit, les abonnés peuvent compter sur l'appui et les ressources des ministères provinciaux du Transport, des Communications et de la Consommation, qui interviennent dans le processus de réglementation. Ainsi, lors de la dernière requête de Bell Canada, le nombre des procureurs de l'Ontario et du Québec, ainsi que des représentants de l'Association des consommateurs, des municipalités et de divers groupes de moindre importance, était dix fois plus élevé que celui des avocats de Bell Canada."

M. de Grandpré s'est dit fortement opposé à ce que les intervenants soient défrayés de leurs dépenses à même les deniers publics. "Un tel arrangement, a-t-il affirmé, ne contribue pas à une meilleure protection du consommateur, mais favorise l'apparition d'un nouveau type d'intervenant professionnel qui vit aux dépens de ce dernier."



marcel boutin  
 votre argent

teurs sur les grands marchés américains, possède une réputation enviable dans les milieux d'affaires nord-américains. Ses cotations représentent un jugement d'une grande importance aux yeux des investisseurs.

**Economies appréciables**

Du fait de la réévaluation de sa cote de crédit, la ville réalisera des économies substantielles lorsqu'elle viendra sur le marché. Le taux d'intérêt pour les futures émissions d'obligations pourrait être inférieur de ¼ de 1 pour cent au taux payé sur les emprunts des corporations et organismes qui ont conservé la cote Baa, soit celle qui était attribuée auparavant à Québec.

En supposant, par exemple, que la ville lance une émission de \$40 millions à 9.25 p.c. d'une durée de 20 ans, les économies en termes

# l'entreprise

## Les systèmes d'information

par Denis Brulotte (\*)

1ère partie: La réalité et les illusions

Nous commençons aujourd'hui une série de trois articles sur les systèmes d'information. Il sera aussi question d'informatique. Dans ce premier article, nous tenterons d'illustrer la notion d'information en décrivant comment certains systèmes, dits d'information, peuvent "ne pas informer réellement" et pourquoi. Dans le second article, nous traiterons de la place des systèmes d'information dans l'entreprise et précisons quelques termes comme traitement des données et informatique. Dans le dernier article, nous suggérons quelques éléments de réflexion à l'intention de celui qui envisage l'instauration de systèmes d'information.

Les systèmes d'information ont existé dès les premiers instants où les hommes ont consenti à s'associer ensemble pour produire un bien ou un service. Déjà, à cette lointaine époque, il fallait déterminer combien de produits le marché pourrait absorber, où se procurer les matériaux nécessaires, etc.. Les systèmes d'information existent donc depuis la plus haute antiquité et ne sont pas une "invention" de l'ère moderne comme on est quelquefois porté à le croire. Ce qui est différent à notre époque, peut-être, c'est le degré d'attention et la qualité de ressources que l'on consacre aux systèmes d'information et, en même temps, les problèmes "toujours plus complexes" qui semblent surgir de ce côté. Est-ce que l'effort en matière de système d'information est encore insuffisant... ou bien est-il exagéré? C'est à s'y méprendre.

### Données et information

Pour comprendre l'échec de certains systèmes d'information, examinons la différence entre "données" et "information". Ensuite, nous verrons comment les deux peuvent être confondues et causer la perte d'un système. Une donnée décrit un fait quelconque: tel employé qui a travaillé en temps supplémentaire; tel client qui a commandé tel produit. Des données ne constituent pas nécessairement de l'information. Ce sera le cas seulement s'il est possible d'en tirer un certain message, i.e. une meilleure connaissance de la situation dans un domaine quelconque comme les composantes d'un prix de revient, la structure d'un marché.

Cette confusion entre les données et l'information se produit constamment. Que de rapports sont produits qui procurent... beaucoup de données mais peu d'information. Entre l'information véritable et la donnée stérile, on rencontre aussi l'information non pertinente: "On en sait davantage mais on ne se comprend guère mieux".

### Les systèmes conçus à rebours

Voyons comment on peut arriver à prendre des données pour de l'information et se méprendre. Certains systèmes visent à renseigner des cadres qui ont du mal à définir "qu'est-ce qu'il leur faut savoir" pour gérer leur domaine. Spécialistes des systèmes, lâchez vos cailloux! Souvent, il est extrêmement ardu de décrire adéquatement un domaine d'activité au moyen d'un certain nombre d'indices-clés. Par exemple, comment peut-on capter et exprimer les réactions de la clientèle à tel nouveau produit?

Voulant sincèrement être mieux informés, ou craignant d'afficher leurs difficultés à concevoir les questions-clés, ces cadres seront sympathiques à l'expert qui leur fera la démonstration "des très nombreuses possibilités" de compiler leurs données.

Les systèmes d'information, basés sur la capacité technologique de compilation plutôt que sur les besoins de renseignements, vont amener les cadres à dissiper beaucoup d'énergie à tenter, souvent en vain, d'y extraire une information pertinente. Ne sachant pas au juste "à quelles questions" répondre, on a produit "plus que moins" de compilations de toutes sortes. L'entreprise s'enlise dans les données!

### La communication entre le cadre et le spécialiste

L'échec d'un système d'information, en ce sens qu'il fonctionne mais ne renseigne pas vraiment, est parfois attribuable à une mauvaise communication entre celui qui l'utilise et le spécialiste qui le met sur pied. Il pourra s'agir de spécifications de systèmes mal rédigées ou non observées. C'est le cas le plus facile à corriger. Il s'agit d'une question de méthode de travail et d'expertise.

Dans des cas beaucoup plus complexes, les spécialistes en systèmes n'ont pas su amener le cadre à discerner entre le vrai, le faux, l'inutile, parmi les objectifs et les besoins qu'il exprime. Il revient aussi aux spécialistes de repérer les données de base qui procurent les informations voulues. L'utilisateur typique dira: "Je ne sais pas pourquoi les clients de telle catégorie réagissent de telle façon". Plus rarement il dira: "Il me faudra tel ou tel rapport contenant tel et tel chiffres".

### L'interprétation fautive des données

Un système d'information peut aussi manquer son but parce que l'utilisateur se méprend sur l'interprétation à donner aux renseignements qu'il reçoit. Prenons l'exemple d'un directeur du personnel qui se préoccupe de la santé des employés. Il juge que la fréquence des visites chez le médecin est un bon indice. Si les visites augmentent, doit-il interpréter que les employés seront en meilleure santé parce qu'ils s'en préoccupent davantage ou bien doit-il craindre qu'ils se sentent plus mal? Peut-être que le message réel à tirer n'est ni l'un ni l'autre: tout simplement, les employés profitent de la demi-journée de congé allouée aux fins de l'examen médical et qu'ils ne sont ni plus ni moins obèses qu'avant, qu'ils ne font ni plus ni moins d'exercices physiques, etc..

Cette méprise sur l'interprétation des données est fréquente dans les systèmes de contrôle de la gestion. Supposons une directive qui exigerait une approbation particulière pour tout achat excédant tel montant. Si cette approbation entraîne des ennuis, on pourra être incité à morceler un achat important et à plutôt faire une série de petits achats. Le contrôle est raté et les données qui s'accumulent ne reflètent pas la réalité.

### L'illusion d'être informé

La méprise sur l'interprétation des données engendre l'illusion d'être informé. La technologie moderne permet d'accéder à l'information sans délai pour prendre des décisions rapidement... en temps réel comme on dit... Quel immense danger! La bonne mais aussi la mauvaise décision sont hâtées. La technologie permet de "commettre des erreurs sur-le-champ".

Comme on peut le constater, on est encore bien loin de la mémoire virtuelle et des imprimantes fictives, et déjà on a posé une question de taille: tel ensemble de données, est-ce réellement de l'information?

(\*) M. Denis Brulotte est conseiller en administration, spécialiste des systèmes d'information et du traitement électronique des données. Il fait partie du bureau de Québec de Mineau, Allard et Associés.

### LES PRODUITS AVON, LTEE



M. G.B. Miller

M. R.J. Fairholm, président du conseil d'administration de la société Les Produits Avon Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. G.B. Miller au poste de gérant national des ventes. M. Miller, qui cumulait auparavant les fonctions de gérant de division et de gérant régional des ventes, est entré au service de la société Avon en 1970. La vaste expérience qu'il possède, autant dans le domaine de la commercialisation que dans le domaine de la planification des ventes et de l'administration, est un précieux atout pour son nouveau poste.

## La productivité montera de 2 p.c. (Castonguay)

par P.M.

Il faut tout de même que les travailleurs puissent jouir d'une augmentation réelle de leur revenu.

Tel est le commentaire formulé par M. Claude Castonguay, commissaire de la Commission de lutte contre l'inflation, lorsqu'il a été appelé à commenter une récente étude du C.D. Howe Research Institute. Etude qui affirmait que le coefficient de productivité nationale de deux pour cent alloué par la Commission pourrait se révéler inflationniste.

Selon les normes de la Commission de lutte contre l'inflation, un pourcentage

(deux pour cent) est alloué pour l'augmentation de la productivité nationale. Ce pourcentage représente l'augmentation du revenu réel des travailleurs.

Or, selon l'étude de M. Norman Mogil, si la productivité nationale est inférieure à deux pour cent, ça prendra plus de temps que prévu pour mater l'inflation.

De ce côté, M. Castonguay est catégorique, la productivité augmentera de deux pour cent en 1976. "D'ailleurs, l'étude en question demeure quelque chose de théorique. Pour nous, ce qui compte, c'est ce qui se passe en pratique", a-t-il ajouté.

## Prix mixtes des obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont été mixtes, sur un marché modéré, hier, sur le marché canadien des obligations.

Le court terme est généralement demeuré stationnaire, pendant que les valeurs de moyen et de long terme

perdaient environ 1-4 de point.

Les obligations provinciales ont perdu environ 1-4 de point, et celles des sociétés n'ont guère évolué.

L'argent au jour le jour était disponible à 8 3/4 pour cent.

### LES PRODUITS AVON, LTEE



M. J.A. Robert

M. R.J. Fairholm, président du conseil d'administration de la société Les Produits Avon, Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. J.A. Robert au poste de gérant de la nouvelle division Champ-plain. Cette division s'étend à toute la province de Québec. M. Robert est entré au service de la société Avon en 1971, et l'expérience qu'il possède dans le domaine de la planification des ventes et de l'administration est un précieux atout pour ses nouvelles fonctions.

## Déjà \$200,000 pour la Chaire d'assurance

La campagne de souscription pour la "Chaire d'assurance" à la faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval se poursuit et le montant souscrit à date dépasse \$200,000. Ouverte en septembre dernier, cette campagne a pour but de rassembler environ \$700,000 afin d'instituer un fonds de recherche en assurance. D'autre part, débiteront en septembre prochain des cours sur l'Assurance dans le cours en administration et en gestion. C'est là le résultat de trois années de travail et de concertation avec l'industrie de l'assurance pour la création d'un programme universitaire.

### Nomination à Bell Canada



M. CLAUDE MAILLET

Monsieur Léonce Montambault, vice-président de Bell Canada pour la zone provinciale, annonce la nomination de M. Claude Maillet au poste d'ingénieur en chef, zone provinciale. M. Maillet, qui était auparavant ingénieur en chef adjoint-développement du réseau et transmission, a ses bureaux à Québec. Il est entré à Bell Canada en 1961 à titre d'ingénieur, après avoir obtenu un diplôme en génie électronique de l'Université McGill de Montréal et complété un stage de trois ans dans les Forces Armées canadiennes. Au sein de la compagnie, il a occupé différentes fonctions au bureau d'études et au trafic. Il est membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec. M. Maillet est en outre président-fondateur de la Fondation canadienne des maladies du rein, chapitre de Québec et vice-président provincial du même organisme.

## Hausse sensible à Londres

LONDRES (PC) — Hausse remarquable des cours et peu d'activité à la Bourse de Londres, hier.

L'indice du Financial Times gagnait 6,5 points et s'établissait à 399,7 à la mi-journée.

Parmi les valeurs canadiennes inscrites au marché londonien: cours variés et activité réduite.

# La petite et moyenne entreprise ne pourra se passer de l'informatique

par Pierre MARTEL

Les dirigeants des petites et moyennes entreprises (PME) devront être ouverts à l'informatique et prêts à accepter le changement. Ils n'ont pas le choix. Il y va de leur avenir.

Telle est en gros, la conclusion que l'on peut tirer des délibérations qui se sont déroulées, hier, dans le cadre de la première journée de l'informatique au Québec.

Si au cours des vingt premières années de développement, l'ordinateur a eu un impact minimal sur les PME, la situation commence à changer. Selon M. James Cadieux, de Mineau, Allard

et Associés, beaucoup de petites et moyennes entreprises passeront à l'âge de l'informatique, dans un proche avenir.

D'ailleurs, cette tendance commence déjà à se dessiner. Actuellement, pendant que l'industrie de l'ordinateur, en général, croît à un rythme de 20 pour cent, le secteur des mini-ordinateurs (ce qui convient à la PME) s'accroît d'environ 40 pour cent par année.

Pendant longtemps, les coûts d'informatique sont demeurés inabordable pour les petites et moyennes entreprises. Toutefois, l'évolu-

tion récente des mini-ordinateurs et des micro-ordinateurs s'est traduite par une diminution importante dans le prix des équipements d'informatique.

### Machines-comptables

Aujourd'hui, le coût de location d'un mini-ordinateur est à peine supérieur à celui d'une machine-comptable. Or, si la machine-comptable peut répondre à un besoin opérationnel (préparer les factures et les états de compte), le mini-ordinateur peut répondre non seulement à un besoin opérationnel mais devenir également un outil de gestion.

Néanmoins, il n'est pas à conseiller à une petite ou moyenne entreprise d'effectuer le passage du stade des procédures manuelles à celui des mini-ordinateurs. L'usage d'une machine-comptable ou de services d'un bureau de services demeurent des étapes recommandées avant l'achat ou la location d'un mini-ordinateur.

Egalement, avant de songer à utiliser un mini-ordinateur, les PME doivent procéder à la définition de leurs besoins. Les choix étant multiples, il devient nécessaire alors de s'adjointer l'expertise que la plupart d'entre elles n'ont pas au départ.

Si la PME doit nécessairement s'adapter à l'informatique pour progresser ou tout simplement survivre, cela ne veut pas dire que les petites et moyennes entreprises sont déjà prêtes à s'équiper de mini-ordinateurs. Il y a encore de nombreuses réticences à surmonter.

Mais, selon M. Pierre Shooner, sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce, on ne peut pas blâmer les dirigeants de la PME pour ne pas avoir fait confiance à l'informatique. Au contraire, tant les PME que les compagnies d'informatique doivent se partager ce blâme.

D'une part, pour une foule de raisons, le dirigeant de la petite ou moyenne entreprise n'était pas et n'est pas encore prêt pour l'informatique.

D'autre part, l'informatique n'était pas prête pour les PME. Entre autres, l'informatique a été conçue, au cours des quinze dernières années, pour les gouvernements et la grande entreprise.

### Perspectives

Pour le sous-ministre adjoint au MIC, il apparaît évident que l'informatique arrive maintenant à la PME; elle frappe à sa porte et le dirigeant doit transformer son comportement et son mode de gestion afin de mettre à son service cet outil indispensable.

"Si au cours des dix dernières années, il n'était pas nécessaire et, même dans certains cas, opportin d'utiliser l'informatique, au contraire dans les dix prochaines années, l'informatique sera vitale pour l'expansion et même la continuité de l'entreprise", de signaler M. Shooner.

"En favorisant l'intégration de l'ordinateur et du dirigeant de la PME, en favorisant par l'ordinateur l'intégration de services d'information au sein de plusieurs PME, vous contribuerez notamment à une plus grande productivité dans l'entreprise et à une amélioration de la qualité de la vie au sein même de ces entreprises et dans le milieu économique en général", de conclure M. Shooner.

### Précédent

La Journée de l'informatique du Québec, organisée par l'Association canadienne de l'informatique et le chapitre de Québec de l'ACFOR (Association des cadres de l'informatique), revêtait un caractère exceptionnel. C'était la première fois, en Amérique du Nord, qu'une journée de l'informatique se déroulait uniquement en langue française.

En outre, selon les responsables de la journée d'hier, c'était la première fois que l'on réussissait au Canada à attirer autant de gens (environ cinq cents) à une journée sur l'informatique.

## La Commission Bryce ne suscitera pas le débat souhaité (Pierre Fournier)

MONTREAL (PC) — Pourquoi la Commission Bryce ferme-t-elle les yeux sur les liens existant entre les hommes politiques et les dirigeants d'entreprises? Comment expliquer la faiblesse des moyens utilisés par cette Commission d'enquête sur les groupements de sociétés par rapport aux outils mis à la disposition de la Commission Cléche pour scruter les activités internes des syndicats?

Parce que son mandat et ses préoccupations sont beaucoup trop limités, la Commission Bryce ne suscitera pas ce débat public autour du pouvoir des grandes corporations comme le souhaitait M. Trudeau, a déclaré hier M. Pierre Fournier, professeur à l'Université du Québec devant les trois commissaires chargés d'étudier les effets de la concentration des entreprises.

M. Fournier a affirmé que les chercheurs de la Commis-

sion auraient dû se pencher sur les relations informelles entre les hommes politiques et les hauts fonctionnaires d'une part et d'autre part, les hommes d'affaires. Ces derniers jouissent d'un accès "très facile" auprès des hommes publics et peuvent ainsi bloquer ou enrayer l'efficacité des projets de loi mis de l'avant par les gouvernements.

L'universitaire a fait cette affirmation à partir des résultats de ses recherches au niveau d'une thèse de doctorat à l'université de Toronto sur les relations entre les dirigeants d'entreprise et les hommes politiques au Québec.

Le fait que les experts de la Commission n'aient accès qu'à des documents déjà publiés laisse présager, selon M. Fournier, de la timidité des conclusions du rapport.

Jusqu'à maintenant, les interrogatoires menés par les

avocats de l'organisme n'ont révélé que très peu de choses nouvelles car les questions portaient sur des documents fournis par les compagnies: rapport annuel, prospectus, correspondances etc.

Une fois formulées les critiques d'usage dans son rapport, la Commission se contentera de faire, selon M. Fournier, "l'apologie de la

grande entreprise au nom de la position concurrentielle des compagnies canadiennes sur le marché international".

Le problème ne sera pas résolu parce qu'on aura négligé l'aspect le plus fondamental de la situation: les liens existant entre les hommes politiques et les milieux d'affaires, selon le professeur montréalais.

**NOMINATION**

**THOMAS APCO**

Thomas Equipment Ltd. a le plaisir d'annoncer la prise en charge immédiate par APCO Ltd/Ltée (Automotive Products Co. Ltd/Ltée) des ventes, de la location et du service de ses chargeurs à direction par blocage latérale des roues. Les responsables des opérations pour APCO seront M. Guy Léveillé, au 1765, boul. Hamel, Québec, téléphone (418) 687-0210 et M. Marcel Guitare, au 551 est, boul. Laure, Sept-Îles, téléphone (418) 968-1814.

**Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise**

M. Clément Marceau sera à PLESSISVILLE

M. Serge V. LaSalle sera à ST-GEORGES

Hotel Manoir Plessis Tél.: 362-2000 Jeudi 15 avril

Hotel Arnold Tél.: 228-5558 Jeudi 15 avril

**Garanti, blanc sur noir!**

sur les dépôts de 5 ans (dépôt minimum: \$500)

N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignements. Nous avons aussi d'autres échéances à d'autres taux.

1/4% intérêts versés tous les 6 mois

1/2% intérêts versés annuellement

1091, Chemin St-Louis, Québec • 688-0630  
300, Côte du Passage, Lévis • 833-4450  
12 est, rue Saint-Germain, Rimouski • 724-4106  
494, Champs Elysées, Chicoutimi • 549-6490  
690, Laure, Sept-Îles • 968-1830

**TRUST GÉNÉRAL**

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

**BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**

Succursale: 925 Chemin Saint-Louis QUÉBEC G1S 1C1 (681-6341)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

# Entreprises: les jeunes se préparent à la relève

par Jean Didier FESSOU

Une entreprise, qu'est-ce que c'est? Comment se lance-t-on en affaires? A qui revient les profits? Voilà quelques-unes des nombreuses questions que se posent les jeunes d'aujourd'hui lorsqu'ils s'interrogent sur leur avenir.

Une association, "Les jeunes entreprises du Québec métropolitain", essaie de répondre à ces questions en proposant à la relève du monde des affaires de demain une expérience originale et intéressante: des étudiants de secondaire IV et V et de niveau collégial sont invités à créer et à exploiter une entreprise.

### Apprendre en travaillant

Ainsi donc, sous l'égide de l'association "Les jeunes entreprises", plusieurs groupes de jeunes se réunissent deux heures par semaine, de mai à septembre, pour organiser et exploiter et, finalement, liquider une mini entreprise.

Pour soutenir financièrement leurs opérations, les jeunes ont besoin de capitaux: c'est pourquoi ils mettent en vente des actions de \$1 qu'ils offrent à leurs parents, amis, relations, etc...

Avec ces capitaux ils peuvent financer leurs matières premières, payer la location de leurs équipements et autres frais inhérents à l'exploitation de leur mini entreprise, ainsi que le loyer de l'espace qu'ils occupent au centre des "Jeunes entreprises", Place Fleur de Lys.

A la fin de l'expérience, six mois plus tard, ils cessent

l'exploitation de leurs affaires, font leurs comptes et rémunèrent le capital s'il y a eu des bénéfices. Même un budget taxes et impôts est prévu dans le compte d'exploitation.

### Des consommateurs avertis

Une telle initiative fournit aux jeunes qui y participent une vue d'ensemble réaliste des opérations d'une compagnie tout en leur faisant connaître le rôle joué par la libre entreprise, le milieu et le gouvernement dans notre économie.

Enfin cette initiative, tout en développant une meilleure compréhension des relations humaines dans le monde des affaires, encourage les participants à demeurer positifs tout en gardant un esprit analytique en travaillant dans notre système économique.

Les entreprises majeures qui financent cette initiative qui est à but non lucratif estiment que ces jeunes deviennent alors des consommateurs et des employés avertis car ils connaissent les rouages d'une entreprise et l'importance du travail en groupe. En outre, il s'agit d'un véritable cours de mise en marché et de gestion.

Plusieurs entreprises majeures, dont LE SOLEIL, financent "Les jeunes entreprises du Québec métropolitain" qui est l'une des 70 associations à travers le Québec qui patronnent ce genre d'expériences et qui touchent plus de 900 jeunes.

### Cinq compagnies

Samedi dernier, dans le

mail du centre d'achats Place Fleur de Lys, "Les jeunes entreprises du Québec métropolitain" procédait à la remise des chartes aux cinq compagnies formées par cet organisme cette année et qui intéressent une centaine de jeunes.

M. Gilles Richard, président de la Chambre de Commerce du Québec métropolitain, remettait donc les chartes aux "jeunes patrons" de cinq mini entreprises qui produiront, de mai à septembre prochain: des coussins (la compagnie Le Harem), des haut-parleurs (la compagnie Fabrisonore), des ceintures de cuir (la compagnie les Artisans du cuir), des cartes de souhait (la compagnie Elite) et un journal à bandes illustrées (la compagnie les Publications Pop).

Parce que "Les jeunes entreprises du Québec métropolitain" en est à sa deuxième année d'exercice, il est difficile encore de tirer un bilan et un enseignement de cette expérience.

Toutefois il est encourageant de constater la motivation et l'enthousiasme des jeunes étudiants qui ont adhéré aux cinq mini entreprises.

**SUR NOTRE PHOTO:** M. Gilles Richard (à droite), président de la Chambre de Commerce du Québec métropolitain, félicite les cinq jeunes récipiendaires des chartes formées par le mouvement des "Jeunes entreprises du Québec métropolitain".



Le Soleil, Jean Vallières

# Le Mouvement Desjardins abandonne les cultivateurs

par Marc LESTAGE et Michel MORIN

La Société d'assurance des caisses populaires vient d'abandonner les cultivateurs en mettant fin à son assurance multirisque de fermes.

Dans une lettre en date du 9 avril 1976, le directeur M. Léon Aubin avertit les courtiers du désir de la société de mettre fin à partir de jeudi de cette semaine à "l'assurance de responsabilité civile et patronale d'agriculteurs ainsi que l'assurance flottante sur les animaux et instruments aratoires."

Cette décision aura pour effet de diriger vers d'autres compagnies un volume primes de \$400,000.

Ce qui est pire, c'est que la Fédération des mutuelles d'incendie Inc. qui est une fédération de coopératives, risque de perdre un volume primes d'affaires qui à court terme grèvera la rentabilité de la Société de réassurance des mutuelles incendie du Québec qui comme la Fédération est propriétaire de 175 mutuelles réparties dans la province.

### Le coup dur

Le problème est le suivant. Depuis un peu plus de 2 ans, la Société d'assurance des caisses populaires offrait l'assurance multirisque pour accommoder les membres de la Fédération des mutuelles d'incendie Inc.

A court terme, la Fédération ne peut offrir ce service, puisque celui-ci est conditionnel à l'adoption du bill 7 sur les compagnies d'assurance, qui permettra notamment aux mutuelles de paroisse de se regrouper en Société d'assurance mutuelle et d'offrir l'assurance multirisque aux cultivateurs.

Or, le bill 7 n'est toujours pas adopté.

Aussi dans l'immédiat les cultivateurs déjà assurés auprès des mutuelles n'auront d'autre choix que de s'adresser à d'autres compagnies pour obtenir leur police d'assurance multirisque.

Chemin faisant, les courtiers de ces compagnies auront beau jeu de demander aux cultivateurs de s'assurer également pour le feu, la foudre et le vent, service jusqu'ici assuré par la Fédération des mutuelles d'incendie.

Selon nos estimations, la Fédération pourrait ainsi perdre par effet d'entraînement 4,000 assurés.

De plus, les cultivateurs jusqu'ici assurés par des mu-

tuelles seront contraints de payer le prix fort en s'adressant à d'autres compagnies qui exigent le portefeuille complet d'assurances.

Ainsi, pour une mutuelle qui assure actuellement pour \$3.50 du mille, il en coûte pour le propriétaire d'une maison de \$10,000 \$35 pour s'assurer à la mutuelle alors qu'il lui en coûterait \$138 pour s'assurer auprès d'une compagnie.

Un courtier qui pour des raisons évidentes a refusé de s'identifier a déclaré au SOLEIL: "Je vois là un paquet d'injustices. Voici que le Mouvement Desjardins répudie les cultivateurs dont certains dans les régions éloignées ne pourront même plus s'assurer."

Et le courtier ajoute: "Pourtant ce sont ces mêmes cultivateurs qui dans une forte proportion ont mis au monde le Mouvement Desjardins, et ce sont encore eux qui ont financé l'édifice luxueux de la Société d'assurance des caisses populaires, Place Desjardins et autres projets du genre."

Selon nos informations, une résolution sera présentée aujourd'hui à l'occasion de l'assemblée générale spéciale de la Fédération des mutuelles d'incendie, à l'effet que la Société d'assurance des caisses populaires puisse continuer d'offrir le

# Jacques Dussault et Associés reçoit le grand prix Argent

L'agence de publicité Jacques Dussault et Associés de Québec a mérité le grand prix "Argent" au 17e gala de la publicité française tenu à Montréal en fin de semaine dernière.

C'est la première fois qu'une maison de publicité de Québec gagne le deuxième grand prix de la publicité française au Canada. C'était la première participation de l'agence québécoise à ce gala.

Le grand prix "Or" de la publicité a été décerné à l'agence BCP Publicité de Montréal.

Les grands prix du gala de la publicité sont accordés aux agences qui cumulent le plus grand nombre de points dans les diverses catégories inscrites au concours.

Alors que BCP a mérité son grand prix princi-

pal service pour un temps indéterminé.

### Le point de vue de la SAC

Rejoint au téléphone, le directeur général de la Société d'assurance des caisses populaires, M. Pierre Bornaïs, a déclaré au SOLEIL: "Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous avons posé ce geste. Nous avons des contraintes au niveau de l'entreprise qui nous forcent à faire des coupures là où l'on peut."

Dans les faits la capitalisation actuelle de la Société d'assurance des caisses populaires est insuffisante pour le volume primes de cette entreprise qui pour le dernier exercice financier était de \$39 millions.

La loi actuelle prévoit un ratio volume primes-capital souscrit de 3 pour un. Or, ce ratio est actuellement de 8 pour un.

Les caisses populaires se sont maintenant engagées à souscrire pour l'année en cours \$4.2 millions, de façon à établir un ratio plus normal d'opération pour la Société d'assurance des caisses populaires.

D'autre part, l'assurance multirisque se serait soldée par une perte pour le dernier exercice financier. Enfin, a déclaré M. Bornaïs: "C'est un secteur (l'assurance multirisque) que nous n'avons jamais été intéressés à développer."

palement grâce à la campagne de la brasserie Labatt "On est six millions, faut s'parler", Jacques Dussault et Associés a surtout bénéficié du succès pour la campagne de Transport Canada sur le port de la ceinture de sécurité (la citrouille qui s'écrase) et de la promotion du lait Grand Pré.

Jacques Dussault et Associés existe depuis le 1er avril 1970. Son chiffre d'affaires de l'année terminée le 31 mars 1976 a été de l'ordre de \$3.5 millions.

L'agence compte dix employés dont sept professionnels. Lancée avec des contrats locaux, elle réalise maintenant la plus grande partie de ses affaires au niveau provincial et national.

La compagnie est la propriété de Jacques Dussault et de ses associés.

# towers

Grands magasins - Filiale du groupe Eschewa

## VIVEZ EN MUSIQUE!

### Série de grands succès

En vedette:

- Charles Trenet
- Maurice Chevalier
- Happy Hammond!
- Nat King Cole

# 149

ch.

### PRIX MODÉRÉS

A. Superstar Of The 70's  
Jeu de 4 disques

B. Gérard Lenorman  
Olympia Jeu de 2 disques

# 6<sup>99</sup>

ch.

Votre choix A.B.

### Surplus de cassettes à 8 pistes

En vedette:

- Marie
- Pierre Lalonde
- Englebert Humperdink
- Boots Randolph
- Roy Orbison
- Jacques Brel

# 3<sup>99</sup>

ch.

C. Bob Dylan: Desire

### Disques

Votre choix C. au H.

# 5<sup>67</sup>

ch.

D. David Bowie: Station to Station

E. Boule Noire: Boule Noire

### Disques

Votre choix J. au N.

# 4<sup>99</sup>

ch.

G. Peter Frampton: Frampton Comes Alive

H. Roberto Delgado: Fiesta For Dancing Vol. 2.

### Disques

Votre choix J. au N.

# 5<sup>99</sup>

ch.

I. Lady Bump: Lady Bump

J. Pagliaro: Pagliaro

K. Ginette Reno: Collection Transworld

L. Archie Bell: Dance Your Troubles Away

M. Penny McLean: Lady Bump

N. Carly Simon: The Best Of Carly Simon

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 24 avril et, tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

toronto

Volume des transactions: 2,026,000 actions — Industries: 188.78 en hausse de 0.20

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Titres Ventes Haut Bas Fer. Chang.', and 'A et B'.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table with various stock listings and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, continuing with more stock listings and their price changes.

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'P et S', 'T et Z', and 'UNITES EN FIDUCIE'.

new york

Volume des transactions: 15,990,000 actions — Dow Jones: 984.26 en hausse de 12.99

Table of stock market data for New York, including sections for 'Cours fournis par la Presse Associée', 'Titres Ventes Haut Bas Fer. Chang.', and 'A et B'.

Table of stock market data for New York, continuing with various stock listings and their price changes.

Table of stock market data for New York, continuing with more stock listings and their price changes.

Table of stock market data for New York, including sections for 'américaine', 'Cours fournis par la Presse Associée', and 'Titres Ventes Haut Bas Fer. Chang.'.

montreal

Volume des transactions: 444,900 actions — Industries: 198.77 en baisse de 0.04

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Premier groupe d'industries', 'Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal', and 'INDUSTRIES'.

Table of stock market data for Montreal, continuing with various stock listings and their price changes.

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Mines et Pétroles', 'Membres de l'ACFM', and 'Non-membres'.

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Cours transmis par la Presse Canadienne', 'Membres de l'ACFM', and 'Non-membres'.

second groupe d'industries

Table of stock market data for Montreal, second group of industries.

Table of stock market data for Montreal, second group of industries.

Table of stock market data for Montreal, second group of industries.

Additional text at the bottom of the page, including 'l'argent' and 'TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évalue l'argent canadien, hier, à \$4.349 l'once de Troyes.'

# Le Conseil de la coopération du Québec dit non à la Fédération des caisses d'entraide économique

par Michel MORIN

Le Conseil de la coopération du Québec vient de refuser à la Fédération des caisses d'entraide économique le droit d'adhérer au conseil qui regroupe la majorité des coopérateurs du Québec.

La nouvelle a été confirmée par le président de la Fédération des caisses d'entraide économique, M. Jacques Gagnon, qui au moment de l'entrevue n'avait pas encore reçu la lettre officielle de refus du Conseil de la coopération.

La décision aurait été prise il y a quelques semaines.

"Je trouve ça curieux, a déclaré au SOLEIL M. Gagnon, d'avoir été ainsi jugé sans même avoir eu l'opportunité de nous présenter devant les membres de ce conseil."

"L'entraide économique, a encore déclaré M. Gagnon, est une contestation du système coopératif conventionnel qui s'est toujours refusé à s'attaquer aux vrais problèmes de développement éco-

nomique et de création d'emplois."

La Fédération des caisses d'entraide économique est régie par la même loi que celle qui régit la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins, la Fédération de Montréal des caisses Desjardins et la Fédération des caisses d'économie du Québec, qui sont tous membres du Conseil de la coopération du Québec.

Chaque caisse (il y en a 49 actuellement) a généralement comme base opérationnelle le comité mais possède la structure classique de la coopérative avec un conseil de surveillance et la commission de crédit.

"De toute évidence, a encore déclaré M. Gagnon, nous avons été jugés par des compétiteurs."

"Je ne ferai plus de demande à un mouvement qui est noyauté de cet te façon. Il y a deux ans notre adhésion avait été retardée sous prétexte que nous devions apporter certains amendements à nos règlements. Or, d'ajouter M. Gagnon, ces amende-

ments ont été faits à la satisfaction du conseil."

Actuellement la Fédération des caisses d'entraide compte 135,000 membres, 49 coopératives et des actifs de \$270 millions.

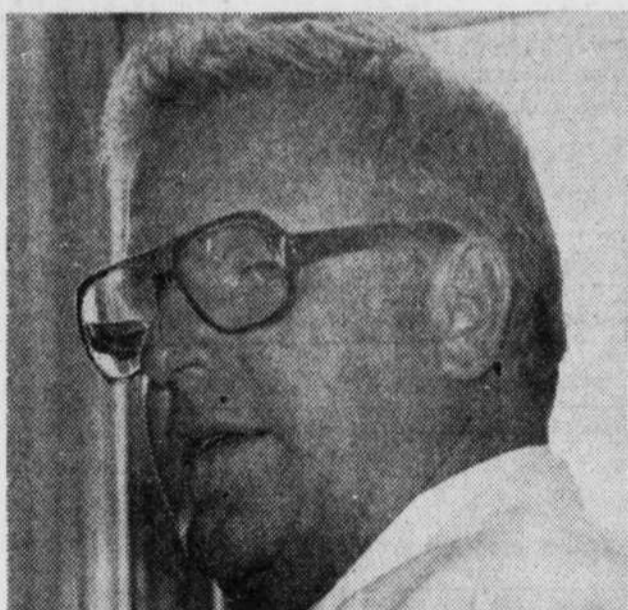
Son rythme de progression

n'est pas comparable à celui des autres coopératives d'épargne et de crédit. De 1969 leurs actifs ont progressé de 1,237 pour cent, comparativement à 131 pour cent pour les caisses populaires affiliées à la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins.

En juin prochain, selon les prévisions du service de recherche et de développement des caisses d'entraide, la fédération comptera 52 caisses affiliées, 145,000 membres, \$420,000,000 de capital souscrit et un actif de \$300 millions.

## Evolution depuis 1969 des coopératives d'épargne et de crédit au Québec. (actifs consolidés) en millions.

	1969	1974	Progression
Fédération de Montréal des caisses Desjardins	\$161.7	\$330.9	104%
Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins	\$1,854.5	\$4,292.7	131%
Fédération des caisses d'économie du Québec	\$74.7	\$167.9	124%
Fédération des caisses d'entraide économique	\$13.2	\$176.5	1,237%
Fédération des caisses d'établissement du Québec	\$19	\$49.4	165%
Ligue des caisses d'économie	\$86.7	\$106.4	59%



"L'entraide économique est une contestation du système coopératif conventionnel". (Jacques Gagnon)

**LE SPECIALISTE DE LA VIANDE ROUGE A-1** CANADA APPROUVÉE

<b>JAMBON</b> ¼ de fesse lb <b>1.19</b>	<b>JAMBON</b> PICNIC lb <b>.99</b>
<b>DINDES</b> Cat. "A" 5 à 9 lb lb <b>.79</b>	<b>BOEUF HACHE</b> lb <b>.59</b> <b>BOEUF HACHE</b> lb <b>1.49</b>

**ALIMENTATION REAL FOURNIER INC.**  
LICENCE  
422, Caron (coin N.-D. des Anges)  
522-4021  
Livraison: ville et banlieue

**EATON**

Donnez un nouvel éclat à vos cheveux avec

**le shampoing colorant Miss Roux**

Retouche des repousses jusqu'à 4 semaines plus shampoing et mise en plis **13.50**  
Miss Roux couvre le gris, avive vos cheveux et les conditionne tout en les colorant. Faites confiance à nos experts, vous serez ravie du résultat. Pour prendre rendez-vous, composez 653-9331 poste 258.

Eaton, Salon Elysée, Place Ste-Foy

# VENTE LIQUIDATION

# 50%

d'escompte sur les bas prix réguliers Unique sur toute la marchandise dans les magasins.

Voici quelques exemples d'articles que nous vendons: Ameublement • appareils ménagers articles de cuir • articles de sports • articles de voyage • articles pour bébés • bijouterie cadeaux • coutellerie • divertissement • horloges et cadrans • jouets • montres • outils • équipement photographique • rasoirs • soins personnels ustensiles de cuisson • vaisselle • verrerie.

**Aubaines Fantastiques**

Hâtez-vous de nous rendre visite

Master Charge et Chargex acceptées.

**unique**

**QUÉBEC**  
Centre d'achats Laurier  
2700, boul Laurier, Ste-Foy

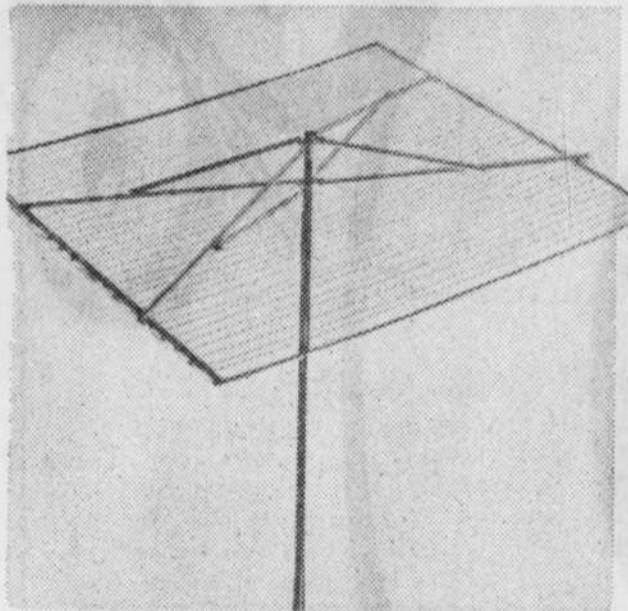
## A prix spéciaux ! Articles spécialisés pour alléger le poids du quotidien !



### Spécial ! Batterie Farberware

Cette batterie est faite en acier inoxydable. Le fond des casseroles est recouvert d'une épaisseur d'aluminium pour aider à distribuer uniformément la chaleur. Les rebords sont roulés. Les poignées et les boutons sont en matière isolante. Une batterie qui rendra grandement service au cuisinier accompli. Profitez de cette occasion dès aujourd'hui. (254)

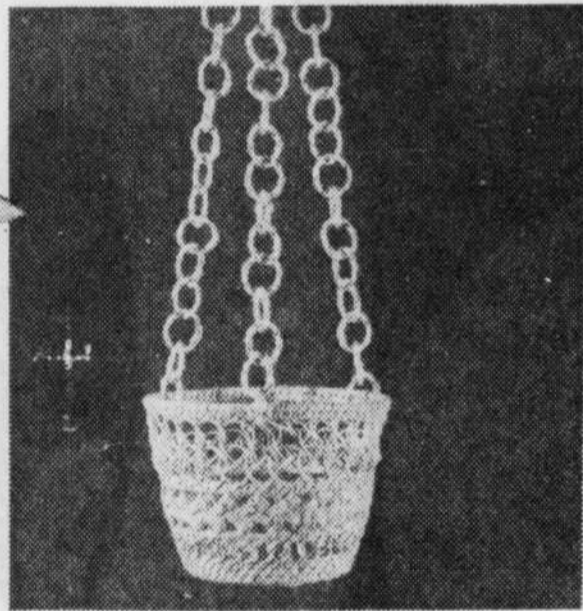
Le service de 7 pièces	<b>Prix Eaton</b> <b>79.99</b>	Fait-tout couvert 192 oz avec couvercle	<b>Prix Eaton</b> <b>33.99</b>
Casseroles 32 oz avec couvercle	<b>11.99</b>	Fait-tout couvert 256 oz avec couvercle	<b>36.99</b>
Casseroles 64 oz avec couvercle	<b>19.99</b>	Poêle à frirer 8 1/2"	<b>18.99</b>
Casseroles 96 oz avec couvercle	<b>23.99</b>	Poêle à frirer 10 1/2"	<b>24.99</b>



### Sèche-linge en aluminium

**Prix Eaton** **29.99** sur commande seulement ch.

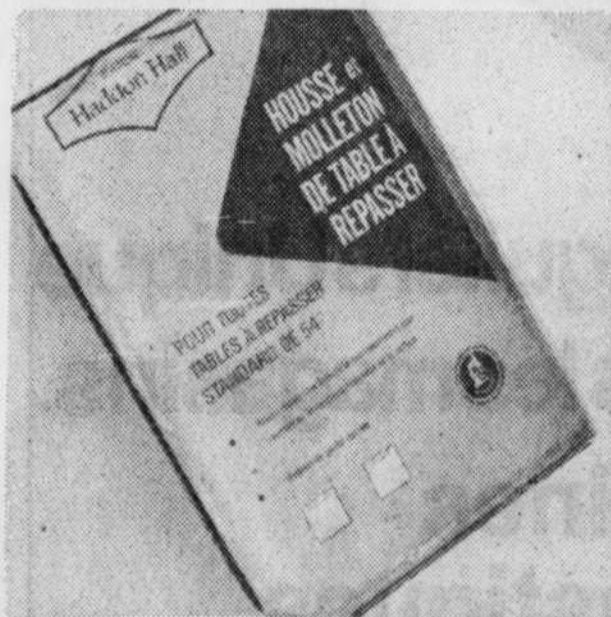
Pratique modèle pliant pour l'extérieur. Comprend une tige tubulaire et une douille pour planter dans le sol, plus environ 240' de corde à linge. Une offre à ne pas rater. (254)



### Corbeilles d'osier à suspendre

**Prix Eaton** 2 pour **7.99**

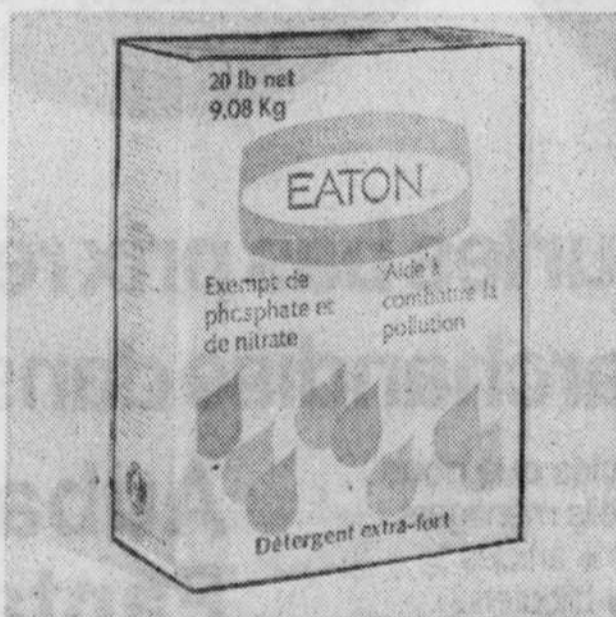
Ces jolies corbeilles font de superbes jardinières. Profitez de ce bas prix pour ajouter cette note décorative à votre foyer. Bien choisies pour mettre en valeur vos plus jolis bouquets. (254)



### Ensemble "All-In-One" Haddon Hall Eaton

**Prix Eaton** **3.99**

Cette garniture de planche à repasser comprend une housse et un molleton s'adaptant à un modèle standard 54". La housse est traitée pour résister à la roussure. Molleton durable. Un achat sensé ! Eaton, Place Ste-Foy. (254)

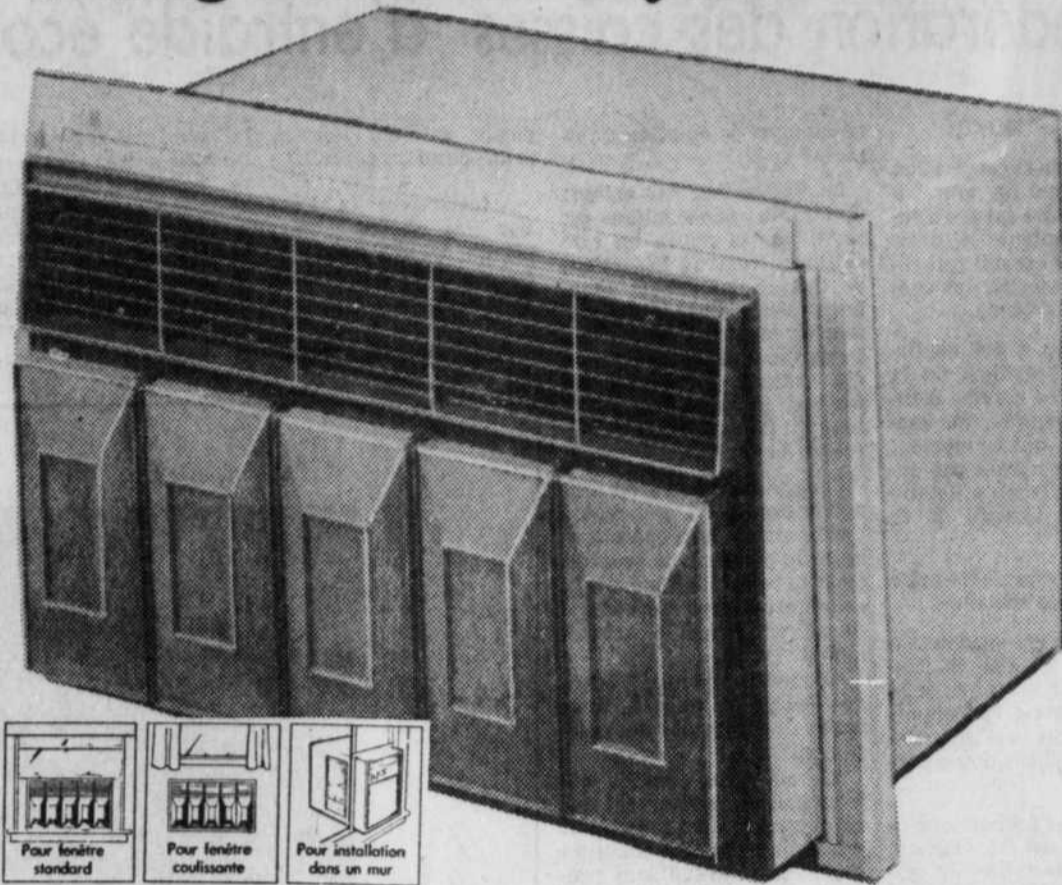


### 20 lb de détergent Haddon Hall Eaton

**Prix Eaton** **9.99**

Un savon qui lave le linge en profondeur. Ne contient pas de phosphates ou de nitrates. Un savon de lessive équilibré, vous donne un linge éclatant de propreté. A ce bas prix, vous ne voudrez certainement pas rater l'occasion. (254)

## Pourquoi attendre la canicule ? Achetez votre climatiseur Viking Eaton dès aujourd'hui !



Ne remettez pas à plus tard l'achat d'un appareil-confort aussi important... Choisissez dès aujourd'hui le climatiseur Viking Eaton qui répond le mieux à vos besoins. N'attendez pas trop... votre bien-être estival en dépend !

• Chaque climatiseur Viking Eaton a été conçu pour refroidir, déshumidifier et rafraîchir l'air d'une pièce. • Ils sont dotés d'une commande par thermostat et de volets réglables. • La garantie Eaton est votre assurance d'un service après-vente vraiment suivi.

<b>1. Pour fenêtre à guillotine standard</b>	<b>2. Pour fenêtres coulissantes</b>															
Le climatiseur représenté est un Viking Eaton de luxe, modèle 7012S. Comprend: manchons, boîtier en métal accentué d'une garniture similibois grené. Mesure environ 14 1/2" H x 24" L x 17" P. S'adapte aux fenêtres de 27 1/2" à 40" de largeur. Ventilateur 3 vitesses.																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Modèle no</th> <th>BTU</th> <th>Déshydratation en chop./heures</th> <th>Surface approx. de refroidissement</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8000</td> <td>8000</td> <td>2.1 chop./heure</td> <td>470 pi. ca.</td> <td><b>329.95</b></td> </tr> <tr> <td>8010</td> <td>10000</td> <td>3.2 chop./heure</td> <td>570 pi. ca.</td> <td><b>369.95</b></td> </tr> </tbody> </table>	Modèle no	BTU	Déshydratation en chop./heures	Surface approx. de refroidissement		8000	8000	2.1 chop./heure	470 pi. ca.	<b>329.95</b>	8010	10000	3.2 chop./heure	570 pi. ca.	<b>369.95</b>	
Modèle no	BTU	Déshydratation en chop./heures	Surface approx. de refroidissement													
8000	8000	2.1 chop./heure	470 pi. ca.	<b>329.95</b>												
8010	10000	3.2 chop./heure	570 pi. ca.	<b>369.95</b>												

Nécessaire de rallonge. S'ouvre jusqu'à 51"  
Modèle D740A01, pour climatiseurs 8080 et 8010. **14.99** l'ens.

Modèle no	BTU	Déshydratation en chop./heures	Surface approx. de refroidissement	
7012S	12000	3.5 pinch/heure	700 pi. ca.	<b>409.95</b>
7011S*	10000	3.2 chop./heure	570 pi. ca.	<b>419.95</b>
7010S	10000	2.7 chop./heure	570 pi. ca.	<b>349.95</b>
7080S*	8000	2.8 chop./heure	470 pi. ca.	<b>319.95</b>

\* Non représenté: Installation dans le mur.  
Nécessaire d'installation. Pour pose au mur.  
Modèle A04. Pour la pose du modèle 7080S. **29.99** l'ens.  
Modèle A10. Pour la pose du modèle 7011S. **34.99** l'ens.

Autres modèles proposés:

Modèle no	BTU	Modèle no	BTU
6950	8700	6970	8000
6955	6000	6995	10000

Eaton, Place Ste-Foy (356).



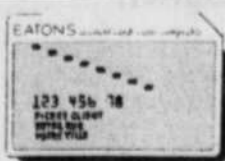
## A prix spécial ! Lloyds: La chaîne stéréo des mélomanes sensés !

**Prix courant Eaton** **369.95** l'ens. **299.95**

Cet ensemble Lloyds se compose d'un récepteur AM/FM/FM stéréo, d'un cassetophone stéréo, d'une table de lecture automatique BSR de type professionnel et d'un jeu de haut-parleurs à 4 voies. Le tout complété par: un cadran de syntonisation vernier incliné; des boutons de commande rotatifs audiophile pour ajuster les basses, les aigus, le volume et l'équilibre; CAF, changement de 2 à 4 haut-parleurs, intensité sonore, moniteur d'en-

registrement, marche/arrêt par interrupteurs à bascule. Cassetophone à fonctionnement manuel ou automatique, deux micros. Table de lecture avec dispositif de repérage, commande antipatinage et couvercle anti-poussière. 2 haut-parleurs de 8" avec basses à double membrane. Le bloc-récepteur, environ 22" x 9 3/4" x 14 1/2" P. Enceintes, environ 23" H x 12" L x 8 1/8" P. Demandez le modèle MS7488-WP103.

Eaton, Place Ste-Foy. (260)



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

# EATON

Commandez par téléphone **524-5161**  
Magasin et catalogue

Standard pour le magasin 653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

# Aubaines pour le golfeur!

Le parcours vous attend, venez dès maintenant choisir l'équipement qui fait les bons joueurs et profitez des prix spéciaux. Eaton, Place Ste-Foy (261)

**1. Chariot de golf "Viscount"**  
Chariot pliant en métal coulé chromé avec poignée réglable et roues à roulement à billes. Support pivotant réglable.

**Prix Eaton 31.49 ch.**

**2. Sac "Cooper" de luxe**  
Sac en vinyle aplani pour 16 bâtons, séparations 3 façons. Bandoulière coussinée amovible et pochette pleine longueur pour balles. Pochette à accessoires, porte-parapluie, dessus amovible et ganse à serviette.

**Prix Eaton 35.99 ch.**

**3. 11 bâtons Eagle "Investment Cast"**  
Têtes légèrement en retrait permettant d'aligner les mains devant la balle. Tige d'acier trempé et prise en matériel synthétique. Les bois sont en érable lamellé avec insertion d'Epoxy sans vis. Bois finis deux tons: noir antique et noyer. Bois 1, 3, 4. Fer 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et le cocheur.

**Prix Eaton 199.99 l'ens.**

**4. Sac pour 14 bâtons**  
Sac "Cooper" avec 14 tubes pour protéger les tiges de vos bâtons. Fabrication de vinyle aplani, 9" de diamètre, bandoulière coussinée, pochette pleine longueur à glissière, pochettes pour balles et carte de pointage, porte-parapluie et ganse pour serviette.

**Prix Eaton 29.49 ch.**

**5. Chariot de golf "Squire"**  
Chariot pliant avec mécanisme actionné par le pouce. Roues à rayons de 10", pneus à flanc blanc et cordes extensibles avec crochets pour fixer le sac au chariot.

**Prix Eaton 20.49 ch.**

**6. 11 bâtons "Golden Bear"**  
De Jack Nicklaus. Bois à tête de chêne lamellé finie noyer protégés des intempéries par de l'Epoxy. Face des bois "Four-Way-Roll" pour aider à mieux contrôler la balle, insertion de "Cycolac". Fers bien équilibrés avec face sablée, tige d'acier "Tru-Flex" et prise de caoutchouc. Bois 1, 3, 4. Fer 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et le cocheur.

**Prix Eaton 149.99 l'ens.**

**7. Sac style professionnel**  
Sac "Cooper" pour 16 bâtons avec séparations de métal trois façons. Pochette pleine longueur et pochette pour balles à glissière. Bandoulière coussinée, porte-parapluie et ganse à serviette.

**Prix Eaton 22.49 ch.**

**8. 11 bâtons "Signature"**  
Bois à tête lamellé. Fers à tige et tête en acier au carbone avec face sablée. Prise de caoutchouc tout temps. Bois 1, 3, 4. Fer 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et le cocheur.

**Prix Eaton 125.99 l'ens.**

**Non représentées:**  
**Balles "Tom Weiskoff Crown"**  
Balle en une pièce.

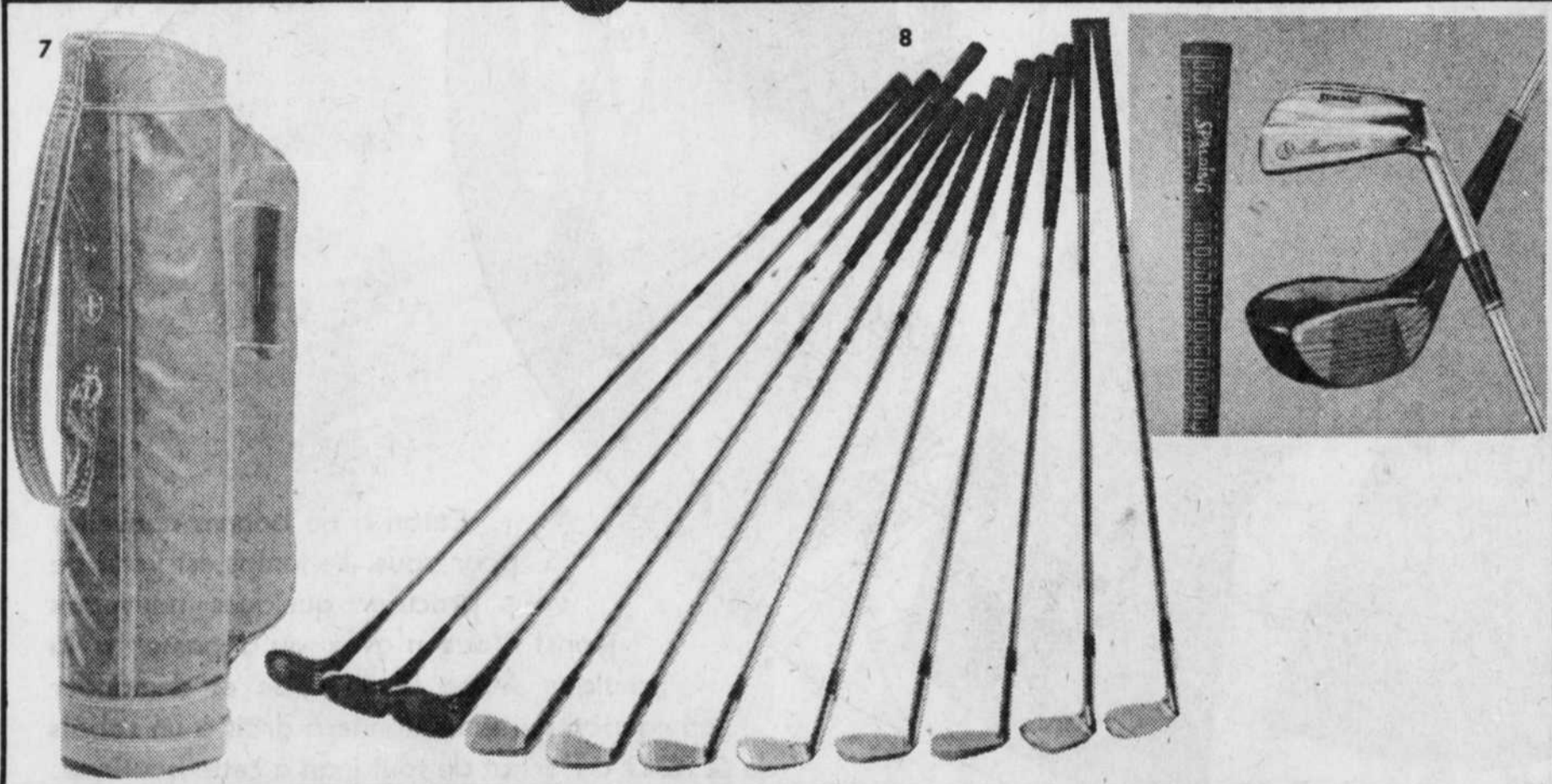
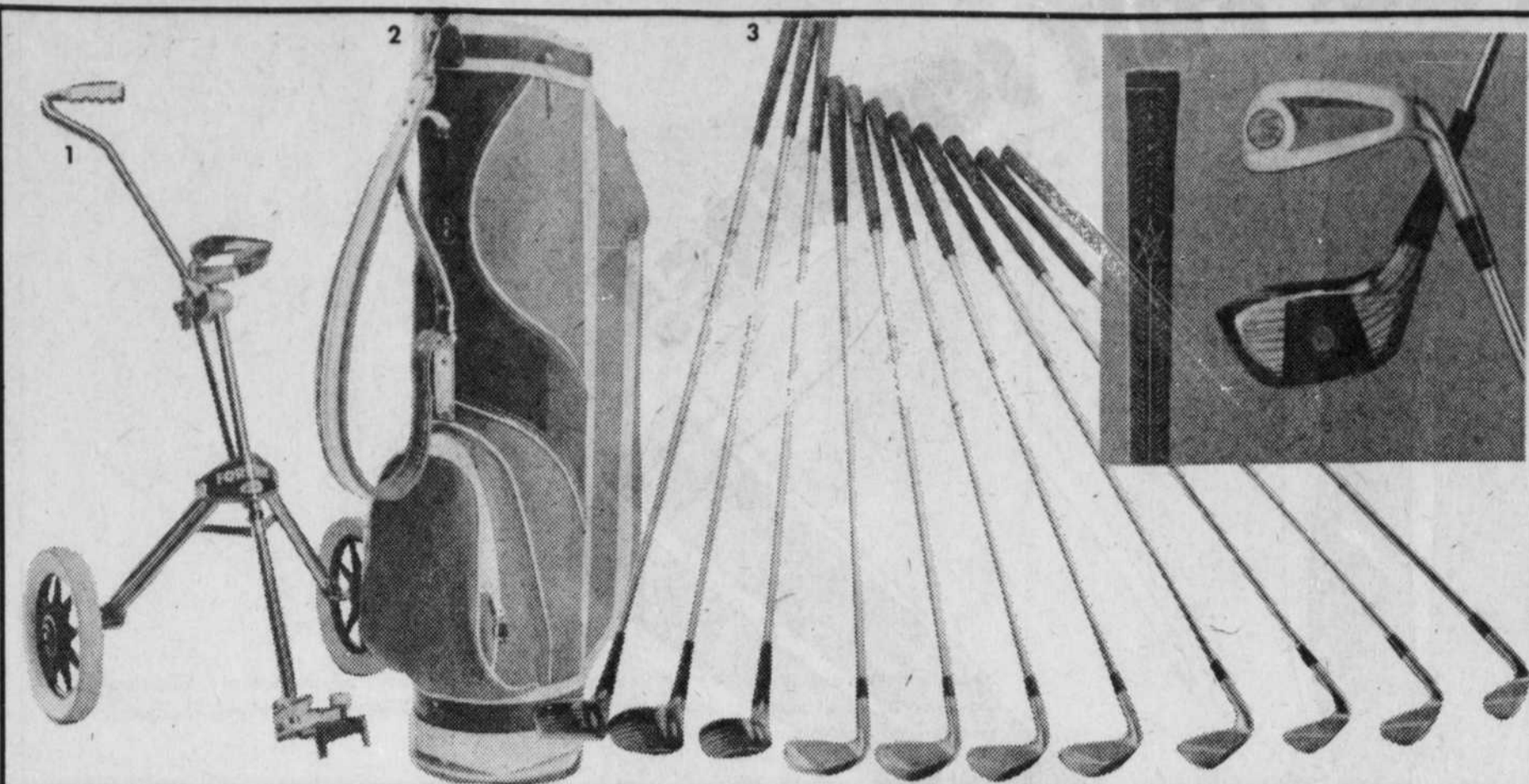
**Prix Eaton 12 pour 8.99**

**Balles "Airflite"**  
Super-résistantes, recouvertes de "Surlyn".

**Prix Eaton 12 pour 13.49**

**Balles "Wilson K-28"**  
Très dures, recouvertes de "Surlyn".

**Prix Eaton 12 pour 15.99**



**9. Couvre-tête**  
Fabrication de vinyle expansé doublé. Liséré, numéro et rayure de teinte contrastante.

**Prix Eaton Pour no 1, 3, 4**

**5.39**

**Prix Eaton Pour no 1, 3, 4**

**7.99**

**10. Balles "Golden Bear" Jack Nicklaus**

Balles recouvertes de "Surlyn".

**Prix Eaton 12 pour 11.49**



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

# EATON

Commandez par téléphone 524-5161  
Magasin et catalogue

Standard pour le magasin 653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

EATON

# LE COUPON QUI FAIT SOURIRE!



Eaton a de bonnes nouvelles pour vous. Le temps est venu de vous procurer quelques nouveaux jeans! Vous n'avez qu'à passer à la boutique Jeune Québécoise et demander un coupon qui vous donnera droit à un rabais de **2.00** à l'achat de tout jean à cette boutique. Voilà une offre qui en vaut le coup, ou plutôt le jean!  
(346) Place Ste-Foy.

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H.  
STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H. 653-9331